

11. DECLASSEMENT PARCELLE AP 349

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 6
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-six mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq

PRESENTE(E)S : 17

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Généviève NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 6

Sylvie GRENIER REPRESENTEE PAR Sarah CHEVALLIER
Amandine MENUZZO REPRESENTEE PAR Yves JAOUEN
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Geneviève NICOLAS
Jean-Luc MERCERON REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

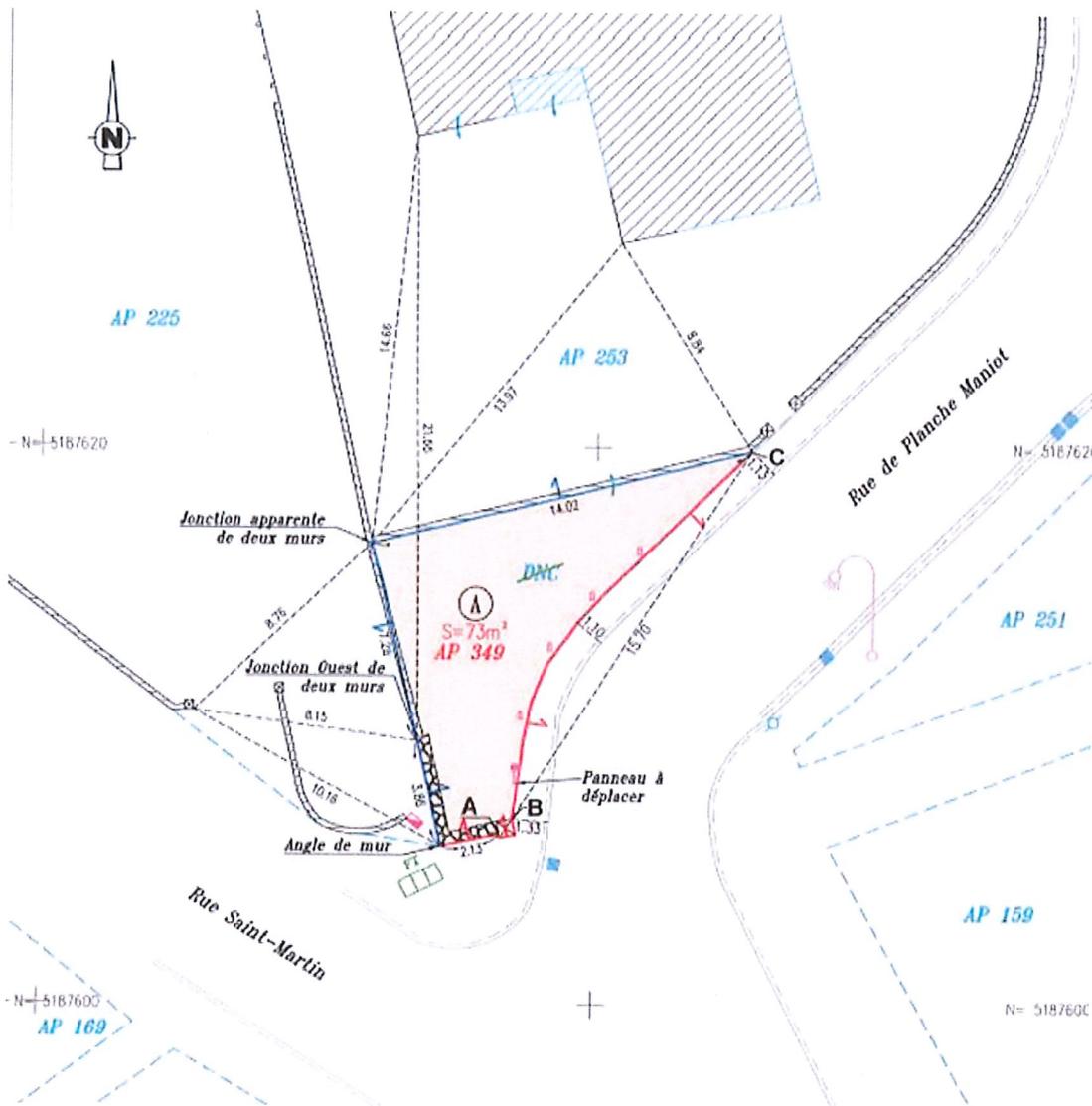
À la suite de la délibération 24D02_DELIB_076_URBA_16 12 2024 qui prévoyait la cession de la parcelle communale AP349 au prix de 5€ du m²+ 1000€ de frais de bornage soit 1400€, il convient de prendre une délibération afin de déclasser la parcelle afin de procéder à la vente

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20250526-25D02_DELIB_036-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL,
 vu l'exposé qui lui est fait

A L'UNANIMITE

Approuve le déclassement de la parcelle AP 349

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours/mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour extrait conforme.

À Mozac, le 26 mai 2025
 Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

DAMIEN CHARLEUX